



## Décision n°2021\_DEC\_13

### Conclusion de marchés publics

## DECISION DU PRESIDENT

1.1.1 Délibérations, décisions et pièces de procédure relatives aux marchés publics (travaux, fournitures et services) et leurs avenants

### Le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-1, L 5211-10,

**Vu** le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1°, L.2152-7, R.2152-7-2°, L.2152-8,

**Vu** la délibération n°2020\_DEL\_111 du 15 juillet 2020 décidant de déléguer à M. le Président, pour la durée de son mandat, les pouvoirs de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres de fournitures et services dont le montant est inférieur au seuil des procédures formalisées, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Une consultation a été lancée pour un accord-cadre en procédure adaptée le 11 mars 2021 concernant l'objet suivant :

**Maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement collectif route de la Combe à Thusy et d'eau potable de bouclage du chef-lieu de Marcellaz, sur le secteur de Madrid à Rumilly et route d'Etercy à Hauteville-Sur-Fier**  
**Lot n°1 : Assainissement collectif route de la Combe à Thusy**  
**Lot n°2 : Eau potable, bouclage au chef-lieu de Marcellaz-Albanais, Madrid à Rumilly et route d'Etercy à Hauteville-Sur-Fier**

**Considérant qu'**à la date limite de la consultation, prévue le 2 avril 2021, les entreprises ayant remis une offre dans les délais, pour les lots n°1 et 2, sont :

- |  |                    |
|--|--------------------|
| ▪ NICOT Ingénieurs Conseils  | ▪ HYDRETTUDES      |
| ▪ Le groupement d'entreprises Ingénierie du Mont Blanc (IMB) et ATIE | ▪ ATGT INGENIERIE  |
| ▪ PROFILS ETUDES   | ▪ Cabinet LONGERAY |
|  | ▪ MO2I             |

### DECIDE

**Article 1 : D'attribuer le lot n°1 « Assainissement collectif route de la Combe à Thusy »** du marché public de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement collectif route de la Combe à Thusy et d'eau potable de bouclage du chef-lieu de Marcellaz, sur le secteur de Madrid à Rumilly et route d'Etercy à Hauteville-Sur-Fier à l'entreprise **ATGT INGENIERIE** (74 370 Epagny Metz-Tessy) **pour un montant de 19 600,00 € HT** sur sa durée.

**Article 2 : D'attribuer le lot n°2 « Eau potable, bouclage au chef-lieu de Marcellaz-Albanais, Madrid à Rumilly et route d'Etercy à Hauteville-Sur-Fier »** du marché public de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement collectif route de la Combe à Thusy et d'eau potable de bouclage du chef-lieu de Marcellaz, sur le secteur de Madrid à Rumilly et route d'Etercy à Hauteville-Sur-Fier au **groupement d'entreprises IMB** (74 190 PASSY) **et ATIE** (74150 Vallières-Sur-Fier) **pour un montant de 13 195,00 € HT** sur sa durée



**- 5 MAI 2021**

Information au Conseil communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie en date du .....